

Mot du maire



Je ne vous le dirai jamais assez : nous sommes choyés à Terrebonne de pouvoir compter sur des gens comme vous. C'est un honneur et un privilège pour nous de vous côtoyer et de travailler avec vous. Vous apportez beaucoup à notre communauté et c'est grâce à votre implication que notre ville est dynamique et qu'elle s'épanouit dans le respect du citoyen.

Comme je le disais lors de la fête des bénévoles, la Ville de Terrebonne a remporté dernièrement la Coupe VVS, le plus prestigieux prix d'excellence décerné par le Réseau québécois de Villes et Villages en santé afin de souligner ses pratiques exemplaires pour augmenter le mieux-être de la population. Ces réussites sont vos réussites et j'aimerais vous féliciter et vous remercier, car votre dévouement et votre implication sont le ciment de notre ville. Vous nous aidez à bâtir le Terrebonne de demain, le Terrebonne à l'écoute et surtout à l'image de ses citoyens.

J'espère que cette nouvelle édition d'Info-Réso vous aidera à tisser de nouveaux liens de qualité et à ouvrir les horizons de votre organisme. N'hésitez pas à communiquer avec les gens de l'équipe du Service de soutien à la vie associative. Ils sont disponibles pour vous accompagner dans vos divers projets et contribuer à vos réussites qui sont si bénéfiques pour la population terrebonnoise.

Merci encore à vous, chers bénévoles, si précieux pour notre communauté!



Jean-Marc Robitaille

Maire de Terrebonne

LA FÊTE DES BÉNÉVOLES, un succès!

C'est le samedi 21 septembre dernier que la Ville de Terrebonne a tenu sa fête annuelle des bénévoles sur le thème « En humour et en chanson », rassemblement devenu désormais une tradition afin de remercier les centaines de bénévoles dévoués de notre communauté.

Les bénévoles présents, issus des quelque 200 organismes sportifs, culturels et communautaires reconnus de la municipalité, ont eu droit à une fête des plus réussies. La revue musicale d'Alys à Céline a ouvert le spectacle. La foule a apprécié les costumes et la qualité des chansons proposées lors de ce volet qui a soulevé le public. En deuxième partie, c'est nul autre que Daniel Lemire qui est monté sur scène. Sa prestation, qui en a déridé plus d'un, a encore une fois prouvé que cet humoriste est l'un des plus grands au Québec. Finalement, les bénévoles étaient invités à partager un repas pour nouer des liens entre eux et faire du réseautage.

C'est donc un succès pour la fête des bénévoles 2013.





Chronique :

Comment établir de nouveaux contacts lors d'un événement ?

Étant donné que l'être humain vit en interdépendance, il s'ensuit qu'une grande partie de votre succès est directement reliée à votre capacité de créer une impression favorable, positive et de confiance avec les autres. Pour ce faire, vous pouvez utiliser les médias de masse tels que la télévision, la radio, les journaux ou encore les nouvelles technologies telles que les blogues, Google, Facebook, LinkedIn, YouTube, mais la façon la plus répandue et la plus accessible demeure le réseautage traditionnel.

Voici les différentes étapes que je vous propose d'exécuter lors de vos prochaines activités de réseautage afin d'augmenter la quantité et la qualité de vos contacts.

Étape 1 : Développez votre aptitude à rencontrer de nouvelles personnes

Vous devez vous préparer mentalement, tel un comédien qui va entrer en scène ou un athlète qui va participer à une compétition. Préparez-vous à agir comme si vous étiez l'hôte d'une réception et non pas l'invité. Soyez prêt psychologiquement à aller au-devant des gens.

Étape 2 : Fixez-vous un ou des objectifs

Déterminez ce que vous aimeriez avoir réalisé à la fin de votre activité. Donnez-vous des objectifs en termes du nombre de nouveaux contacts ou de la qualité des discussions que vous aurez eues avec des personnes connues.

Étape 3 : Osez vous présenter à un inconnu

Lorsque vous entrez dans un endroit où il y a beaucoup de gens qui discutent entre eux, vous avez là une opportunité de provoquer un échange avec un inconnu. Il est probable qu'un sentiment de peur, d'inconfort et de vulnérabilité vous habite. Si c'est le cas, cette sensation est normale. Ne restez pas seul dans votre coin en attendant qu'une de vos connaissances fasse son apparition dans la pièce. Dirigez-vous plutôt vers une personne avec laquelle vous pourriez entamer une discussion.

Étape 4 : Quoi dire

Présentez-vous à quelqu'un en lui serrant la main et en disant votre nom et celui de votre organisme. S'il ne se présente pas, demandez-lui de s'identifier et de dire ce qu'il fait comme travail. Soyez curieux, respectueux et intéressez-vous sincèrement à ce qu'il fait en lui posant des questions. Il est probable qu'après quelques minutes, votre interlocuteur voudra également vous connaître et il pourrait vous poser quelques questions. Répondez brièvement et directement à ses questions et revenez à la charge avec d'autres questions. Vous devez être totalement concentré sur ses réponses.

Étape 5 : Investissez de 10 à 15 minutes par personne

Si vous avez comme objectif de rencontrer plusieurs personnes, assurez-vous de ne pas dépasser 10 à 15 minutes par personne. Il faut éviter de passer une trop grande partie de la soirée avec les mêmes personnes.

Étape 6 : Faites des suivis

Si vous croyez qu'il y a un intérêt mutuel à garder contact avec une personne, échangez vos cartes d'affaires, envoyez-lui un courriel et retournez aux mêmes activités afin de la rencontrer à nouveau. La confiance entre deux personnes augmente en fonction du nombre de communications positives qui se sont établies entre elles.

Le succès dans l'établissement d'un réseau de contacts solide ne repose pas sur le hasard, mais à travers une approche structurée, systématique et sincère. Pour ceux qui désirent aller plus en profondeur sur le sujet, je vous recommande les livres et les formations de Lise Cardinal (www.lisecardinal.com) dans lesquels elle présente des stratégies de réseautage depuis plusieurs années.

Est-ce que les gens trouvent que vous êtes sympathique, compétent, passionné, généreux, aidant et à l'écoute? Si la réponse est oui, alors persévérez dans vos activités de réseautage. Tôt ou tard, le nombre de personnes qui auront une opinion favorable de vous augmentera et vous serez en mesure d'obtenir, beaucoup plus facilement, ce que vous désirez.

Bon réseautage!

Jean-Pierre Lauzier

Conférencier, formateur, expert-conseil

*Cette chronique est tirée du site Web de M. Jean-Pierre Lauzier, conférencier, formateur et expert-conseil.
COMMENT ÉTABLIR DE NOUVEAUX CONTACTS LORS D'UN ÉVÉNEMENT?
www.jeanpierrrelauzier.com/bulletin_vente_reseautage.html*

QUIZ

1. Les informations déclarées au registre des entreprises ne doivent pas nécessairement être mises à jour chaque année.

Vrai Faux

2. Toute abrogation ou modification des règlements généraux doit être ratifiée par les deux tiers (2/3) des membres.

Vrai Faux

3. Au Québec, 36,7 % de la population âgée de 15 ans et plus, fait du bénévolat?

Vrai Faux

4. Au Québec, quelle est la moyenne annuelle d'heures consacrées au bénévolat

- a) 86 heures
 b) 102 heures
 c) 128 heures

Réponses en page 4.



FORMATIONS

Centre St-Pierre

www.centrestpierre.org/formations-et-conferences/formations

- **5 novembre 2013, de 9 h à 16 h**

Le rôle du CA dans la gestion de l'organisation

Centre régional de formation de Lanaudière

www.crfl-formation.ca

- **14 novembre 2013**

Le conflit : comment le prévenir?

- **8 et 15 novembre 2013**

C.A. Marche dans Lanaudière, MRC des Moulins et L'Assomption A-2013

- **26 novembre 2013**

Prendre la parole en public, ça s'apprend!

- **29 janvier 2014**

La reddition de comptes

Communagir

www.communagir.org

Webinaires (formation via Internet)

- **6 novembre 2013, de 9 h à 12 h**

L'intégration de citoyens dans des mobilisations intersectorielles

- **10 décembre 2013, de 9 h à 12 h**

Ce qu'accompagner veut dire...

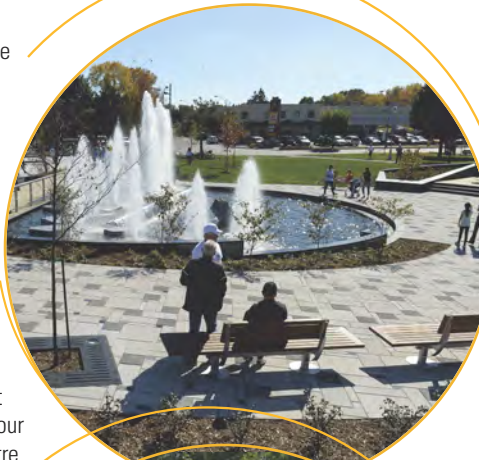
- Invitée : Maela Paul



INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLACE PUBLIQUE DU PARC SAINT-SACREMENT

C'est sous une température quasi-estivale et dans une ambiance de fête que s'est déroulée la grande inauguration de la nouvelle place publique du parc Saint-Sacrement, le samedi 28 septembre dernier. Un événement qui a su plaire aux quelque 3 000 personnes, jeunes et moins jeunes, qui se sont déplacées et qui ont participé aux nombreuses activités organisées pour l'occasion.

Le maire de Terrebonne, M. Jean-Marc Robitaille, n'était pas peu fier de la réalisation de cette nouvelle place publique. « Il y a six ans, pratiquement jour pour jour, nous inaugurons la Cité du sport. Pour faire une comparaison, cette place publique, c'est notre « Cité de la Culture » puisque nous en ferons un lieu de diffusion de la culture sous toutes ses formes. Une place centrale qui animera le centre-ville, dans l'esprit de notre projet de revitalisation des artères commerciales. Une place à vocation multiples qui tient compte des centres d'intérêts variés de nos citoyens », a-t-il déclaré.





Bénévole en action

Lucie Béchamp

**PRÉSIDENTE DU CLUB DE NAGE
SYNCHRONISÉE CORALINE**

Dirigée par la passion depuis plus de 12 ans, Lucie Béchamp, présidente du Club de nage synchronisée Coraline, ne compte plus les heures accordées au bénévolat. Elle a débuté au Club les Décibelles de Val d'Or, alors que ses filles, âgées de 3 et 5 ans, s'adonnaient à ce sport encore méconnu.

Arrivée en 2005 à Repentigny, elle poursuit le même objectif, s'investir au maximum dans le seul club de la région de Lanaudière. Elle a été juge bénévole durant 5 ans et continue à promouvoir ce sport qui lui tient à cœur tout en s'entourant d'une équipe de bénévoles extraordinaires et d'entraîneurs impliqués et motivés. Elle souhaite une bonne continuité au Club Coraline qui prend toujours de l'expansion, et ce, depuis plus de 20 ans, en offrant maintenant quatre sites d'entraînement.

Réponses au Quiz

- 1. FAUX** – Les informations déclarées au registre doivent être mises à jour chaque année. À cette fin, l'association doit transmettre au registre, la déclaration annuelle qui lui est transmise par le registraire.
- 2. VRAI** – Selon les dispositions de la Loi sur les compagnies, toute abrogation ou modification des règlements généraux doit être ratifiée par les deux tiers (2/3) des membres présents ayant droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle ou d'une assemblée générale extraordinaire de l'organisation.
- 3. VRAI** – Selon l'enquête de Statistiques Canada – Enquête canadienne de 2010 sur le don, le bénévolat et la participation.
- 4. C** – Selon la même enquête, les bénévoles interrogés consacrent en moyenne 128 heures annuellement pour leurs activités bénévoles.

Source :
www.benevolat.gouv.qc.ca/action_benevole/Statistiques/

Saviez-vous que...

- Les formulaires relatifs à notre politique de reconnaissance et à nos politiques de soutien à la vie associative sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Terrebonne.
www.ville.terrebonne.qc.ca/actualites_publications.php

Selon la catégorie de votre organisme, vous avez droit à diverses formes de soutien financier :

- Programme d'aide financière pour le soutien aux initiatives communautaires
- Programme d'aide financière pour le soutien aux opérations
- Programme d'aide financière pour la création de nouveaux organismes
- Programme d'aide financière pour le soutien à l'achat, à la rénovation ou à l'aménagement de bâtiment
- Programme d'aide financière pour le soutien à l'achat ou à l'entretien d'équipement ou de matériel durable
- Programme d'aide financière pour la réalisation d'événements spéciaux
- Programme d'aide financière pour les fêtes d'anniversaire de fondation
- Programme d'aide financière pour la réalisation d'activités à caractère familial
- Programme d'aide financière pour le soutien des élites sportives et culturelles

L'équipe

L'équipe du Service de soutien à la vie associative vous remercie pour votre grande implication! N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et commentaires à propos de ce bulletin au 450 471-8265

- **Raymond Berthiaume** (poste 1364)
raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca
- **Nicole Meunier** (poste 1258)
nicole.meunier@ville.terrebonne.qc.ca
- **Frédéric Maltais** (poste 1545)
frederic.maltais@ville.terrebonne.qc.ca
- **Jean-François Lévesque** (poste 1334)
jeanfrancois.levessque@ville.terrebonne.qc.ca